

2.5. LE FONCTIONNEMENT DES MÉDIAS

Le « grand complot médiatique »

La désinformation prospère dans un contexte où les médias d'information professionnels ont perdu en partie la confiance du public.

Que leur reproche-t-on ?

- un traitement idéologique de l'actualité (par exemple, peu de remise en question des théories néo-libérales autour de la nécessité de soutenir la croissance économique) ;
- l'invisibilité de certaines catégories de la population (peu de femmes, de personnes d'origine étrangère, porteuses de handicap ou n'appartenant pas aux catégories socio-économiques supérieures dans les rôles d'experts) ;
- une accointance avec les milieux de pouvoir (politique, économique), une soumission à la publicité et l'appartenance à des grands groupes de presse liés à des entreprises privées;
- des erreurs factuelles (mésinformation) ou la diffusion d'infos copiées-collées ou de piètre qualité.

Ces reproches peuvent nourrir, chez certains individus, le sentiment d'être face à un « grand complot médiatique ». Les médias apparaissent alors comme incapables d'indépendance et de distance critique par rapport au pouvoir politique et économique.

Que répondre à ces critiques ?

- les journalistes, quelles que soient leurs opinions personnelles, doivent respecter la vérité et sont soumis à des règles de déontologie propres à la profession.

Ce que raconte un journaliste est donc a priori beaucoup plus contrôlé que ce que peut dire un citoyen « ordinaire ».

- les médias jouent un rôle de contre-pouvoir essentiel dans les démocraties – dès qu'un régime totalitaire s'installe, il tente de prendre le contrôle de la presse. Chez nous, la liberté d'expression permet aux journalistes de faire régulièrement des révélations dérangeantes pour le pouvoir politique et économique. Exemple : les enquêtes réalisées par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) : Lux Leaks en 2014 et Panama papers en 2016 (évasion fiscale) ou les Implants files (conséquences sanitaires causées par les prothèses médicales) en 2018.

- le métier de journaliste est multiple. Il est abusif de mettre dans le même sac un reporter de guerre, un journaliste de mode, un critique gastronomique et un spécialiste de l'investigation. Les médias présentent des tendances, lignes éditoriales et pratiques variables (réactions ultra-rapides sur le net vs enquêtes de fond).

- le contexte économique difficile pousse effectivement les rédactions à couper dans l'emploi, à mettre une pression sur les journalistes, au détriment du travail de fond. La vitesse imposée par internet multiplie les risques d'erreur.

- l'absence de diversité, au sein des rédactions comme dans les contenus journalistiques, est une réalité objectivée et dénoncée par l'Association des journalistes professionnels (AJP)⁵⁵.

55. AJP, « Etude de la diversité et de l'égalité dans la presse quotidienne belge francophone », 2019. <http://www.ajp.be/egalite-et-diversite-dans-la-presse-quotidienne-nouvelle-etude-de-lajp/>

- il y a bien une tendance à la concentration des médias au sein de groupes ayant des intérêts industriels ou financiers, même si c'est plus flagrant en France qu'en Belgique⁵⁶. Cela n'empêche pas

l'existence de médias de service public (RTBF) ou indépendants.

- les journalistes sont souvent eux-mêmes critiques envers l'évolution du marché des médias et de leur profession.

Le cas de l'Avenir

En 2018, un conflit social a opposé les journalistes des Editions de l'Avenir et leur principal actionnaire, le groupe industriel Nethys (énergie et télécommunications), accusé de méconnaître le monde des médias et d'opérer un travail de sape au sein des rédactions. Une coopérative réunissant journalistes, lecteurs et investisseurs a été créée en 2019 et une sortie de Nethys est envisagée pour 2020.

A qui appartiennent les médias belges ?

Il existe cinq grands groupes de presse en Belgique, qui possèdent tout ou une partie des sociétés éditrices des principaux quotidiens et périodiques d'information⁵⁷:

- **Rossel** : Le Soir, Sudpresse (La Meuse, La Capitale, La Nouvelle Gazette, La Province, Nord Eclair), L'Echo, Grenz Echo, Métro, Le Soir mag
- **IPM** : La Libre Belgique, La Dernière heure - Les Sports, Paris Match
- **Mediahuis** : De Standaard, Het Nieuws-

blad, De Gazet van Antwerpen, Het Belang van Limburg

- **DPG Media** : Het Laatste Nieuws, De Morgen
- **Roularta** : De Tijd, Le Vif/l'Express, Trends-Tendances

Les périodiques « Médor » et « Wilfried » sont organisés en coopératives. La coopérative Notre Avenir a été créée en 2019 pour assurer une présence des salariés, lecteurs ou sympathisants au conseil d'administration des Editions de l'Avenir une fois celle-ci sorties du giron de Nethys.

Les médias internet

Les principaux médias disposent tous d'un site internet avec du contenu propre mais certains médias sont diffusés uniquement en ligne (pure players). Pour la Belgique francophone, citons 7sur7.be, Dailyscience.be ou Regional-it.be. Pour la Flandre, le magazine Apache (investigation), Rekto:Verso (art et culture) ou MO (international). Ils sont regroupés au sein de l'Association of Belgian Independent Pure Players (ABIPP). www.abipp.be

56. Voir à ce sujet: <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA>

57. Pour plus d'infos, notamment sur la radio et la télévision: AJP, « Journalistes&médias » (Journalistes en classe), 2019.

2.6. L'INFORMATION JOURNALISTIQUE

Sur les réseaux sociaux, nous sommes inondés de messages de toutes sortes : des informations, mais aussi des opinions, des anecdotes, des coups de gueule, des témoignages personnels ou de la désinformation.

Qu'est-ce qu'une information ?

Dans le langage commun, une information désigne un message qui raconte ce qui s'est passé quelque part à un moment donné.

Au sens journalistique, l'information répond à trois critères⁵⁸:

- **l'intérêt public.** Une vidéo de chaton qui saute dans un aquarium peut être mignonne ou cocasse mais ce n'est pas une information. C'est une anecdote. A moins que le chaton ne se mette à nager le crawl... Dans ce cas, le journaliste pourrait considérer que cette aptitude étonnante est digne d'intérêt public.
- **une base factuelle.** Un fait, c'est une information objective, vérifiable qui ne se discute pas. Une opinion relève de notre subjectivité (le chaton est mignon) et peut donc se discuter (quelqu'un d'autre peut estimer qu'il est laid). Cela n'empêche pas le journaliste de choisir un angle (la façon de traiter l'info) : un article sur les comportements des chats (avec une interview d'un éthologue) ou plutôt sur ceux des internautes amateurs de vidéos de chats (avec une interview d'un spécialiste des réseaux sociaux).

- **l'obligation de vérifier.** Dans le cas du chaton nageur, le journaliste devrait avant tout vérifier que la vidéo n'est pas truquée, chercher la source et vérifier que les faits exposés sont réels (y a-t-il eu d'autres cas ? y a-t-il des témoins ?).

La déontologie des journalistes


Les journalistes doivent évidemment respecter la loi (ils peuvent être poursuivis, par exemple, pour diffamation). Mais ils disposent aussi d'un Code de déontologie⁵⁹, dont le respect est garanti par le Conseil de déontologie journalistique (CDJ), mis en place en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2009. Ils sont dès lors soumis à des règles beaucoup plus strictes que les citoyens ordinaires lorsqu'ils diffusent des informations – y compris sur les réseaux sociaux.

Les journalistes observent quatre grands principes :

- 1. Le respect de la vérité.** Ils ont l'obligation de vérifier la source et la véracité d'une information et de la rapporter avec honnêteté (sans déformation, sans approximation et sans cacher une partie de la vérité). Les journalistes peuvent donner leur opinion personnelle mais cela doit être indiqué clairement, y compris sur les blogs et réseaux sociaux. Les rédactions doivent rectifier rapidement et explicitement les erreurs qu'elles auraient commises.
- 2. L'indépendance.** Les journalistes refusent toute pression, d'où qu'elle vienne. Ils ne

58. Source : « Qu'est-ce qu'une information ? », Le Monde/Les Décodeurs. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/23/decodex-qu-est-ce-qu-une-information_5067721_4355770.html

59. Code de déontologie et fonctionnement du CDJ : <https://lecdj.be/>



peuvent pas accepter d'avantages qui nuiraient à leur indépendance. Ils évitent tout conflit d'intérêts.

3. La loyauté. Les journalistes n'ont pas recours à des méthodes déloyales telles que : dissimuler leur qualité de journaliste, tromper leurs interlocuteurs sur le but de leur intervention, utiliser une fausse identité, enregistrer clandestinement, rémunérer des sources d'information... Un journaliste peut néanmoins utiliser l'une de ces méthodes lorsqu'il est impossible de se procurer une

info d'intérêt général par d'autres moyens. Le Code de déontologie oblige également de respecter l'anonymat des informateurs quand celui-ci leur a été promis et oblige les journalistes à donner la parole aux personnes mises en cause.

4. Le respect du droit des personnes. Il s'agit notamment de mettre en balance l'intérêt général et le respect de la vie privée ou du droit à l'image avant de choisir de diffuser une information.

2.7. QUESTIONNER UNE INFORMATION

Face à un contenu suspect (texte, photo, vidéo...), l'internaute peut adopter une série de réflexes qui diminueront les probabilités de se faire avoir par une fausse information.

Les bonnes questions à se poser

Avant tout, il convient de se demander qui a produit cette info, quand, où, comment et pourquoi (c'est la fameuse « règle des 5W » utilisée par les journalistes). Plus précisément :

- Quelle est la **source** de l'information : Y a-t-il un auteur identifié (nom, prénom, fonction) et que peut-on savoir de lui ? De quel site provient l'info ? Que sait-on de cet éditeur/de ce site ? Se présente-t-il clairement ? Quels sont ses objectifs (vendre, faire le buzz, convaincre, informer) ?
 - Dans le doute, on peut faire appel au « Décodex » du « Monde », un moteur de recherche qui classe les sources selon leur degré de fiabilité (citation des sources, aspect militant, etc): <https://www.lemonde.fr/verification/>
 - On peut également faire appel à Faky, l'outil de la RTBF qui collabore avec le « Décodex » : <https://faky.be/fr> (voir plus loin)
- De quand **date** l'information ? Est-il possible qu'il s'agisse d'une information plus ancienne qui ressurgisse dans un autre contexte ?
- Les **faits** sont-ils présentés avec précision (identification des sources, données spatio-temporelles, etc)?

- Les photos ou vidéos laissent-elles entrevoir des **indices de trucage** (traces de détournement, mouvements des lèvres qui ne correspondent pas au son, altération de la voix, juxtaposition d'images sorties de leur contexte, sous-titrage non signé, etc.)?

Si cette première étape ne permet pas de conclure à la véracité de l'info, on consulte les sites de fact-checking, qui l'ont peut-être déjà décortiquée.

Les sites de fact-checking

Les **grands médias** français ont développé des sites sur lesquels des journalistes professionnels se prononcent sur la véracité des informations qui circulent: les Décodeurs (« Le Monde »), Checknews (« Libération »), les Observateurs (France 24), Factuel (AFP) ou Vrai ou Fake (France info). En Flandre, une nouvelle plateforme « Fact check Vlaanderen » a été inaugurée en 2019. <https://factcheck.vlaanderen/>

Les sites www.hoax-net.be ou www.hoaxbuster.com, animés par des **citoyens**, décortiquent également les infos (textes, photos, vidéos).

La vérification d'une photo

Il est possible de vérifier si une image a été modifiée ou sortie de son contexte en faisant une **recherche inversée**, dans le but d'essayer de retrouver la photo originale. Pour ce faire, les deux moteurs de recherche les plus connus sont Google Images et TinEye (en anglais uniquement)⁶⁰.

60. Mais il en existe d'autres. Pour une approche comparative, voir par exemple: <https://www.bellingcat.com/resources/how-tos/2019/12/26/guide-to-using-reverse-image-search-for-investigations/>

Comment faire une recherche inversée sur Google :

- sauver la photo sur votre ordinateur
 - aller sur images.google.be : cliquer sur le petit appareil photo et importer votre photo
 - Google recherche les images semblables à la vôtre.
- Voir exemples dans le portfolio.

On peut encore **aller plus loin** dans la vérification d'une photo⁶¹:

- **Fotoforensics** (www.fotoforensics.com) donne des informations sur les manipulations qu'a subies une photo lors d'un passage par un logiciel de retouche.
- **Metapicz** (<http://metapicz.com>) permet de lire les métadonnées ou données EXIF (Exchangeable image file format), qui indiquent le type d'appareil utilisé, l'heure et, parfois, la localisation grâce aux données GPS.

La vérification d'une vidéo

Pour vérifier une vidéo, le plus simple est de la découper en photos et de faire ensuite une recherche inversée, comme expliqué ci-dessus. Un outil a été développé par le Citizen Evidence Lab (laboratoire de preuves recueillies par des citoyens) d'Amnesty International : le Youtube DataViewer (<https://citizenevidence.amnestyusa.org/>) donne la date à laquelle une vidéo a été postée sur YouTube et la découpe en vignettes.

Comment faire une recherche sur le Youtube DataViewer:

- Introduire l'URL d'une vidéo trouvée sur Youtube.
- L'outil donne la date de publication et produit une série de vignettes.
- Cliquer sur « Reverse Image Search » et la recherche inversée sur Google images se fait automatiquement


Un projet de plateforme de vérification des vidéos, mené par un consortium d'universités, de médias et d'acteurs privés européens, est en cours de développement : <https://www.invid-project.eu/>

L'avis de Faky

La RTBF a mis en place un méta-moteur de vérification, qui englobe l'apport du Décodeur (classement des sources) et y ajoute d'autres outils d'analyse : www.faky.be

La première version, lancée en 2019, a fait l'objet de critiques car les indications sur la fiabilité d'une info émanant non pas d'humains mais d'algorithmes, ce qui donnait lieu à des réponses étonnantes (des sources généralement considérées comme fiables obtenaient ici un faible score). Depuis, l'outil a été amélioré et la présentation des résultats et des méthodes d'analyse rendue plus transparente. Prenons un exemple : un article présenté comme une « tribune libre »

61. Voir l'article didactique de la RTBF: https://www.rtb.be/info/medias/detail_comment-verifier-si-une-image-est-vraie-ou-fausse-en-trois-etapes?id=9733949



sur le site Breizh info, qui dénonce la « propagande réchauffiste » et remet en cause la réalité du réchauffement climatique. Faky nous propose quatre résultats : une mise en garde du Décodex concernant la source (proche de l'extrême-droite et diffusant régulièrement de fausses infos) ; peu d'indices

de désinformation trouvés lors de l'analyse syntaxique ; un taux de subjectivité estimé « léger » et une note « peu fiable » ressortant de l'étude de la dissémination. Dans ce cas précis, l'analyse nous met donc sur nos gardes sans trancher de manière définitive sur la teneur des informations...

PARTIE 3 : FICHES PÉDAGOGIQUES

Les fiches proposées ont pour but de vous aider à illustrer vos propos et à les rendre les plus concrets possibles, lorsque vous êtes invités à traiter de la désinformation devant des élèves. Le but du « Journaliste en classe » n'est pas de remplacer le professeur mais bien d'intégrer son apport dans un processus pédagogique en cours. L'intervention du journaliste et l'intégration pédagogique de la séquence par l'enseignant sont complémentaires.

Pour quel âge ou quel niveau ont-elles été pensées ?

Les exercices proposés ici sont destinés à des élèves à partir de la 5^e primaire jusqu'à la 4^e secondaire (entre 10 et 16 ans environ). Les exemples et le niveau de complexité de l'animation seront adaptés à l'âge, la préparation et les connaissances des élèves sur le sujet.

Comment utiliser ces fiches ?

Chaque fiche propose un ou plusieurs jeux ou exercices liés à l'un des enjeux de la désinformation. Les exemples d'informations ou de désinformations que vous pouvez utiliser en classe sont détaillés dans le portfolio.

Pour une intervention de deux périodes (2x50') dans une classe, vous pouvez par exemple proposer de démarrer par un jeu « vrai ou faux » (fiche 2) puis réfléchir avec les élèves sur les intentions (fiche 3), faire une petite pause et consacrer ensuite du temps à des questions sur le métier de journaliste que les élèves auront préparées. Avec des élèves peu expérimentés, vous pouvez vous contenter d'évoquer la différence entre faits et opinions (fiche 1) et consacrer le reste du

temps au témoignage sur votre métier ou à les aider à écrire pour le journal de leur école. La problématique de la désinformation pourra être abordée avec eux un autre jour. De nombreuses vidéos pédagogiques, souvent courtes, sont recensées page 39. N'hésitez pas à les montrer aux élèves.

Chaque fiche est structurée comme suit : informations pratiques, déroulement, inspiration, enjeux.

Trois conseils :

- Un contact préalable avec l'enseignant est indispensable afin de préparer l'intervention. Il est important de connaître quelque peu les élèves à rencontrer, leurs attentes ainsi que celles du professeur. La présence du professeur est requise durant toute la rencontre. N'hésitez pas à également à lui passer la main pour la conduite de la séance. Vous êtes invité dans sa classe ; vous n'êtes pas censé le remplacer.
- Pour un exercice pratique, comptez une vingtaine de minutes environ et n'en prévoyez pas plus d'une ou deux par période de cours (50 minutes). Les élèves ont besoin de temps pour s'installer, assimiler, poser des questions et passer à une autre activité.
- Ne surestimez pas les équipements disponibles dans les écoles. Il y a rarement du wifi. Renseignez-vous pour savoir s'il y a un tableau numérique ou un projecteur en ordre de marche avant d'envisager de montrer des vidéos.

3.1. INFO OU OPINION ?

INFOS PRATIQUES

Activité : faire la différence entre une opinion et un fait

Matériel à prévoir par le journaliste : une liste de faits et opinions.

DEROULEMENT

1. Le journaliste lit une liste de 10 phrases. S'ils pensent qu'il s'agit d'un fait, les élèves se tournent du côté de la porte. Si c'est une opinion, ils se tournent du côté opposé (ou : ils s'asseyent/restent debout).

2. Les élèves reprennent les phrases une à une et justifient leur choix. Ils cherchent comment distinguer faits et opinions.

3. Le journaliste établit deux colonnes au tableau avec les caractéristiques des faits (descriptions vérifiables et incontestables) et des opinions (appréciations personnelles, sujettes à discussion).

4. Les élèves, seul ou à deux, cherchent des exemples de faits et opinions puis partagent avec la classe.

INSPIRATION

Exemples de phrases :

- Le 1^{er} janvier est le premier jour de l'année.
- En 1969, on a marché sur la Lune.
- Le journaliste qui est venu dans ma classe était super-drôle.
- Le journaliste qui est venu dans ma classe portait un pull bleu.
- Quand la pression atmosphérique est normale, l'eau bout à 100 degrés.
- Le vert s'obtient en mélangeant du jaune et du bleu.
- Tout le monde devrait être sur TikTok (application mobile de partage de vidéos).
- Il est impossible de ne pas aimer la dernière chanson d'Angèle.
- La Belgique est arrivée en demi-finale de la Coupe du monde de football 2018.
- La Belgique aurait dû gagner la demi-finale.

ENJEUX

- Comprendre qu'un fait est incontestable mais qu'on n'est pas obligé d'être d'accord avec une opinion.
- Les messages et informations que l'on trouve dans les médias d'information et sur les réseaux sociaux mêlent souvent faits et opinions. C'est important de pouvoir les distinguer.

Possibilité de prolonger l'activité avec la fiche 2.

3.2. OÙ SE CACHENT LES FAITS ET LES OPINIONS ?

INFOS PRATIQUES

Activité : distinguer les faits et les opinions dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Matériel à prévoir par le journaliste: des copies (une par élève) de coupures de journaux et de posts trouvés sur les réseaux sociaux. Se limiter aux titres, chapreaux et à quelques extraits de textes.

INSPIRATION

Des critiques culturelles ou chroniques sportives peuvent être de bons exemples d'articles mêlant des faits vérifiables (score : 2-0) et des opinions (« Ils méritaient de gagner »).

DEROULEMENT

1. Chaque élève lit les extraits reçus et souligne en bleu ce qui est factuel et en rouge ce qui relève de l'opinion.
2. Mise en commun. Les élèves exposent et justifient leurs choix (voir aussi fiche 1).
3. Le journaliste explique que les articles de journaux peuvent être plus factuels (dépêche d'agence) ou plus subjectifs (éditos, critiques culturelles).
4. Débat avec la classe : où classer les messages des réseaux sociaux ? Ils peuvent contenir des faits et des opinions mais on ne sait pas toujours si les faits sont avérés.

ENJEUX

- Réaliser qu'on trouve des faits et des opinions partout. Mais les journalistes sont obligés de vérifier les faits et de présenter les opinions comme telles (en donnant la source). Ils peuvent donner leur opinion mais doivent le faire d'une manière claire.
- Sur les réseaux sociaux, tout le monde peut s'exprimer mais un citoyen ordinaire n'a pas les mêmes obligations qu'un journaliste (vérification des faits, correction d'une erreur, indépendance, etc). Il faut donc être prudent... Certains diffusent de fausses informations (désinformation) pour gagner de l'argent ou nous influencer.

Possibilité de prolonger l'activité par un travail d'écriture d'un court article (10-15 lignes) sur le quotidien des élèves (la venue du journaliste en classe, la préparation de la fancy-fair, etc). Les élèves recueillent des opinions de leurs condisciples et des faits qu'ils peuvent eux-mêmes vérifier et veillent à les présenter comme tels.

3.3. VRAI OU FAUX ?

INFOS PRATIQUES

Activité : repérer les vraies et fausses informations

Matériel à prévoir :

- Par le professeur : un projecteur et un écran.
- Par le journaliste : un ordinateur connecté à internet (partage de connexion) ou une série de captures d'écrans. A défaut, des copies individuelles des articles (captures d'écrans ou retranscription).

DEROULEMENT

1. Le journaliste expose trois informations qui ont circulé sur internet (dont minimum 2 fausses). Les élèves les classent en « vrai » ou « faux » et débattent.
2. Le journaliste annonce quelles infos sont fausses et les décrypte.
3. Il interroge les élèves sur la connaissance des concepts de « désinformation », « fake news », « intox » ou « clickbait/putaclics ». Ont-ils des exemples (mort de célébrités, etc) ?
4. Les élèves rédigent une fausse information crédible en quelques lignes.

INSPIRATION

- Des exemples de désinformations se trouvent dans le portfolio.
- Il existe également des jeux « vrai ou faux » accessibles en ligne :
 - « Info ou intox ? » : 5 fausses infos. <https://www.geoado.com/hors-series/teste-toi-fake-news/>
 - « What The Fake ?! » : mélange de vraies et fausses infos. <https://www.whatthefake.ch/>
 - « Which Face Is Real » : deux visages dont un créé par une AI ou intelligence artificielle, soit un deep fake. <http://www.whichfaceisreal.com/index.php>
- Tentez un débat mouvant : ceux qui pensent que c'est vrai se placent du côté de la porte ; ceux qui pensent que c'est faux de l'autre côté de la classe ; ceux qui doutent restent au centre. Les deux groupes de convaincus donnent leurs arguments à ceux du centre pour tenter de les attirer. Chacun a le droit de changer d'avis – et donc de place – au fil du débat.

ENJEUX

- Réaliser qu'on se fait facilement duper. Il faut toujours prendre le temps de réfléchir avant de partager ou de commenter une information.
- Le bon sens ne suffit pas toujours à départager le vrai du faux. Il est donc utile d'acquérir quelques réflexes d'auto-vérification.

Possibilité de prolonger avec une vidéo éducative sur la désinformation (voir page 39).

3.4. LES INTENTIONS DERRIÈRE LA DÉSINFORMATION

INFOS PRATIQUES

Activité : découvrir les motivations des auteurs de « fake news »

Matériel à prévoir par le journaliste: des exemples de désinformations (voir portfolio), copiés pour les élèves.

Synthèse 2.

INSPIRATION

Avec des élèves plus âgés ou plus expérimentés, on peut ajouter des contraintes : demandez-leur que ces infos soient plausibles et/ou proposez-leur de rédiger un texte complet. N'hésitez pas à vous inspirer du jeu « Get bad news » (disponible en anglais ou en néerlandais), qui donne des conseils pratiques pour faire une bonne fake news sur Twitter : <https://getbadnews.com/#intro>

DEROULEMENT

1. Les élèves, seuls ou en groupes, s'interrogent sur les désinformations : à qui leur diffusion profite-t-elle ?
2. Le journaliste explique la différence entre désinformation et mésinformation (erreur involontaire).
3. Les élèves rédigent une désinformation (4-5 lignes) qui peut servir leurs intérêts, ceux de leur classe ou ceux de leurs parents.
4. Mise en commun. Quelles seraient les conséquences si ces textes étaient postés sur les réseaux sociaux ?

ENJEUX

- Comprendre ce qui distingue la désinformation (intention politique ou économique) de la mésinformation (erreurs involontaires) ou des blagues sans conséquences.
- Comprendre que, pour rester crédibles, les auteurs de désinformation déforment, exagèrent ou manipulent de vraies informations ou les illustrent de manière erronée.
- Adopter un bon réflexe : se demander qui pourrait tirer profit du fait que je partage une info.

3.5. LES EFFETS DE LA DÉSINFORMATION

INFOS PRATIQUES

Activité : Détecter les émotions que suscite la désinformation et identifier nos erreurs de jugement (biais cognitifs).

Matériel à prévoir par le journaliste: un exemple de désinformation (voir portfolio), copié pour les élèves. Et un exemple d'article de presse.

Synthèse 3.

INSPIRATION

Pour cette activité, vous pouvez puiser dans les exemples du portfolio. Vous pouvez aussi piéger les élèves en leur disant que, sur votre trajet, vous avez lu une information importante qui les concerne (les vacances sont raccourcies, l'accès à un smartphone sera interdit avant 18 ans, etc).

DEROULEMENT

1. Le journaliste lit une désinformation et observe la réaction des élèves.
2. Il lit ensuite une information vraie tirée d'un journal (sérieux).
3. Débat : Ressent-on le même type d'émotion ? A-t-on autant envie d'en parler ? Le choix des mots et de la ponctuation nous influence-t-il ?
4. Le journaliste explique la responsabilité des internautes dans la diffusion de la désinformation.

ENJEUX

- Comprendre qu'une « bonne » désinformation fait appel à nos émotions (peur, colère, étonnement,...). Notre raisonnement s'en trouve altéré. Plus nous avons envie d'y croire (parce que cela confirme que les dirigeants sont tous nuls, par exemple), plus nous diffuserons.
- La désinformation se diffuse six fois plus vite que l'information. La responsabilité revient aux internautes que nous sommes.

Possibilité de prolonger avec une vidéo éducative sur la propagation de la désinformation (voir page 39).

3.6. QUESTIONNER UNE INFO (TEXTE, PHOTO OU VIDÉO)

INFOS PRATIQUES

Activité : questionner et vérifier une information douteuse

Matériel à prévoir :

- Par le professeur : un projecteur et un écran. Mieux encore : une salle avec plusieurs ordinateurs connectés.
- Par le journaliste : un ordinateur connecté à internet (partage de connexion) ou, à défaut, des captures d'écran réalisées préalablement.

Synthèse 7

ENJEUX

- Réaliser qu'on peut soi-même trouver des indices sur la fiabilité d'une information.
- Apprendre quelques techniques simples pour vérifier une information (article, photo, vidéo).

DEROULEMENT

1. Le journaliste expose aux élèves une information (texte, photo, vidéo) tirée d'un média et une fausse info (voir portfolio) d'un format équivalent.
2. Les élèves cherchent les indices qui peuvent nous faire penser que l'une est vraie et que l'autre est fausse (sources, date, légende, signature, précision, rubrique « à propos » du site...).
3. Ils testent sur le ou les ordinateurs des manières de vérifier l'info (que taper dans un moteur de recherches ?).
4. Le journaliste présente quelques outils de fact-checking.

Possibilité de prolonger avec une vidéo éducative sur vérification d'une photo ou vidéo (voir page 39).

PARTIE 4 : SELECTION DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Voici une liste non-exhaustive de liens qui peuvent vous être utiles dans la préparation de vos animations.

Vidéos didactiques

Les Fake news en général :

- « Qu'est-ce qu'une fake news ? » (4'51) par le Youtubeur philo Cyrus North.

<https://primabord.eduscol.education.fr/qu-est-ce-qu-une-fake-news>

- « C'est quoi les fake news » (1'42), un petit dessin animé de la série « Un jour, une question ». <https://www.youtube.com/watch?v=pAa80STbngQ>

La diffusion de la désinformation :

- « Macron et les fake news » (25'). Tiré de la série « Stop intox ». Le début évoque la rumeur sur l'homosexualité du président (pourquoi on a envie d'y croire, pourquoi ça s'est répandu). <http://www.stopintox.fr/enquetes/macron-et-les-fake-news/>

- « L'intox, c'est nous », Libération. Episode 1 « Pourquoi croit-on aux fake news » (7'20). Plutôt pour ados ou adultes. https://www.liberation.fr/futurs/2019/05/04/decouvrez-en-avant-premiere-les-deux-premiers-episodes-de-la-serie-l-intox-c-est-nous_1724549

- « Tomates pourries » (18'54): le rôle des

biais cognitifs dans la propagation des fake news expliqué par le Youtubeur. Accessible aux enfants. https://www.youtube.com/watch?time_continue=9&v=Cf0W3uGiD3c&feature=emb_title

- « Tous FactCheckeurs : Réseaux sociaux, vérifiez l'information avant de la partager » France Télévisions et Rue 89 (2'47). Sur la falsification d'images et la responsabilité de l'utilisateur des réseaux sociaux. Accessible aux enfants. <https://www.youtube.com/watch?v=jDhtXrHGU4A>

- « OMF Oh my Fake » : La série sur les fake news du site 20minutes.fr répond entre autres à la question « Coronavirus : Pourquoi les intox par WhatsApp sont si virales ? » en pointant les arguments d'autorité et d'homophilie. <https://www.20minutes.fr/societe/2754567-20200404-coronavirus-pourquoi-intox-whatsapp-si-virales-explique-oh-my-fake>

La vérification de photos et vidéos :

- La série « Tous FactCheckeurs » propose de courts films didactiques :

« Vraies images, gros mensonge » explique comment vérifier une vidéo grâce à la recherche inversée <https://www.youtube.com/watch?v=rwHnjF10oGU> et « Photos choc, infos fake » comment vérifier une photo <https://www.youtube.com/watch?v=k9x3ypoyDyQ&t=55s>

Dossiers pédagogiques et matériel didactique

« **Penser critique** ». Une plateforme belge réalisée par Sophie Lescrenier et recensant toutes les ressources didactiques liées à la désinformation et à la pensée critique. www.penser-critique.be/

« **Enseigner l'éducation aux médias avec Youtube** ». Une liste de vidéos utiles pour l'éducation aux médias, recensée par l'Académie de Paris. https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1855204/enseigner-l-emi-avec-youtube

« **30 secondes avant d'y croire** ». Une méthode qui encourage l'esprit critique des jeunes internautes, développée par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. www.30secondes.org/

« **Faux que ça cesse** ». Un kit pédagogique développé par le Centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique. <https://habilomedias.ca>

« **Complotisme, fake news et grosses rumeurs** ». Un carnet pédagogique sur la désinformation, réalisé par la ville de Verviers. www.saferverviers.be/

« **Théories du complot. Ressorts et mécanismes** ». 14 capsules thématiques et 6 capsules d'exercices développées par Média Animation, pour aborder les théories du complot et l'esprit critique en classe. www.theoriesducomplot.be/

Hygiène mentale. Une chaîne Youtube, animée par Christophe Michel, qui propose de nombreuses vidéos (sous licence libre) sur le fonctionnement du cerveau et les biais cognitifs. <https://www.youtube.com/channel/UCMFCMhePnH4onVHt2-ltPZw>

Acteurs de l'éducation aux médias

Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), Fédération Wallonie-Bruxelles. www.csem.be/

Media Animation, centre de ressources pour l'enseignement libre en Fédération Wallonie-Bruxelles. www.media-animation.be

Le CAF – Centre d'Autoformation et de Formation continuée, centre de ressources de l'enseignement officiel organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. www.lecaf.be

Le C.A.V.L – Centre Audiovisuel de Liège, centre de ressources en éducation aux médias reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. www.cavliege.be

PARTIE 5 : PORTFOLIO POUR LES EXERCICES ET ANIMATIONS EN CLASSE

5.1. FAUX DE FAUX

Dans cette section, vous trouverez une série de fausses informations que vous pouvez utiliser pour vos animations autour de la désinformation. Vous pouvez évidemment en trouver d'autres sur les sites suivants :

- **faux articles illustrés et mis en pages** (sites satiriques)

www.scienceinfo.fr

www.nordpresse.be

www.legorafi.fr

www.nouvelordremondial.cc

- **faux tweets:**

<https://twitter.com/afpresque?lang=fr>
(Agence France Presque)

- **de fausses photos de personnes** (générées par l'intelligence artificielle) :

<https://thispersondoesnotexist.com/>

- **fausses infos décryptées**, voyez des sites de fact checking comme :

www.hoaxbuster.com

www.hoax-net.be

www.lemonde.fr/les-decodeurs/

www.liberation.fr/checknews/

<https://observers.france24.com/fr/>

<https://factuel.afp.com/>

<https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/>

<https://factcheck.vlaanderen/>

5.1.1. La barbe et le coronavirus.

Pour éviter d'attraper le corona virus, il faut se raser. Une infographie présente les coupes de barbes et de moustaches déconseillées pendant la pandémie.

Analyse : Il s'agit d'une désinformation intéressante car elle présente un fond de vérité, sortie de son contexte. Lorsque la pandémie a commencé à toucher les pays occidentaux, début 2020, l'infographie, publiée sur Twitter, a largement circulé, accompagnée d'appels au rasage, notamment dans le magazine Foozine. La recommandation émanait des Centers for Disease Control and Prevention américains (CDC). Mais, en réalité, cette infographie humoristique (les coupes s'appellent « Zorro » ou « Brosse à dents ») a été publiée en 2017 sur un blog des CDC, en réaction à la campagne No-Shave November qui appelle les hommes à ne pas se raser pendant un mois pour sensibiliser à la lutte contre le cancer. L'article entendait simplement rappeler que certains types de barbes ne sont pas recommandés pour les personnes qui portent un masque dans le cadre de leur travail. L'adhérence sur la peau est en effet amoindrie par les poils. Jamais les CDC n'ont appelé la population générale au rasage

pour se prémunir du corona virus. L'information a été déformée, exagérée et sortie de son contexte. Il est difficile de savoir quelle était l'intention de la personne qui a ressorti l'information. Si son objectif était louable, il s'agirait alors plus d'une mésinformation que d'une désinformation.



5.1.2 Du Nutella moins cher.

Les incendies qui ont ravagé la forêt amazonienne au mois d'août 2019 feront baisser le prix du Nutella. En effet, les incendies accélèrent la déforestation et laissent place à de nouvelles terres agricoles. Les nouvelles friches sont très prisées pour les plantations de palmistes, dont on extrait l'huile de palme. Celle-ci sera donc produite en plus grande quantité et de ce fait moins chère. Le Nutella étant constitué à plus de 30% d'huile de palme, son prix baissera grâce aux incendies. <http://www.scienceinfo.fr/les-incendies-qui-ravagent-lamazonie-auront-pour-conséquence-inattendue-de-faire-baisser-le-prix-du-nutella/>

Analyse : On peut reconnaître une certaine logique à la démonstration mais cette info est bien inventée de toutes pièces. Elle provient d'un site de fausses informations scientifiques (Science info). Dans l'onglet « A propos », l'intention du site est clairement expliquée (faire réfléchir). Indices : l'article n'est pas signé et ne contient aucune source. L'intention n'est probablement pas de nuire ni de gagner de l'argent car le site ne contient pas de publicité.

5.1.3 Les gentils extraterrestres.

« Le FBI a déclassifié un document de consultation incroyablement intéressant qui leur a été fourni par un universitaire anonyme qui affirmait que des êtres interdimensionnels rendant régulièrement visite à la Terre viendraient en réalité d'une autre dimension avec un but pacifique. » <https://lumieresurguia.com/document-du-fbi-des-etres-dun-monde-parallele-ont-rendu-visite-a-la-terre/>

Analyse : L'article est daté et signé (Laurent Freeman). Malgré l'apparence de sources sérieuses (le FBI, un professeur), celles-ci sont très floues (qui est ce « professeur » ? que dit le FBI de ce document ?) et le vocabulaire utilisé donne une impression d'approximation (un document « clairement lu par plusieurs individus, dont beaucoup ont fait des annotations détaillées »). On comprend, en avançant dans la lecture, que le document en question date de 1947 mais on n'apprend rien sur l'identité du « professeur »,

même si l'auteur de l'article insiste : il a plusieurs diplômes universitaires. Cet article est publié sur le site Lumière sur Gaia <https://lumieresurgaia.com> On y trouve des articles complotistes, présentés comme de la « réinformation ». La présentation du site et de son auteur (Comment est né le site lumieresurgaia ?) évoquent la « recherche intérieure » et une « phase d'éveil » mais ne donnent aucune garantie sur la démarche effectuée par l'auteur.

5.1.4 La crevette du siècle.

Des pêcheurs canadiens ont capturé une crevette mesurant pas moins de 2,80 mètres de long et pesant plus de 145 kg, ce qui en fait le plus grand crustacé de ce type à jamais avoir été attrapé.



Article original : <https://www.nouvelordremondial.cc/2016/05/19/des-pecheurs-canadiens-ont-capture-une-crevette-geante-de-145-kilos/>

Analyse : Le texte qui accompagne cette photo fait mention de différentes sources, qui peuvent avoir l'air sérieuses. Il n'est signé que d'un prénom (Emmanuel). Une recherche inversée sur Google images nous renvoie vers la photo originale. Il s'agit au départ d'une photo de poisson-chat pêché en Italie et tirée d'un site de pêche (<http://www.team-black-cat.com/>)



L'analyse complète de cette manipulation se trouve ici : <https://hoax-net.be/non-une-crevette-geante-de-145-kg-na-pas-ete-pechee-au-canada/>

5.1.5 Le mari, l'épouse et l'amant.

Cette photo a été prise à l'époque où Emmanuel Macron a rencontré sa future épouse, Brigitte Auzière, qui était alors sa professeure et était mariée à André-Louis Auzière (à gauche sur la photo). Le président français et son épouse ont 24 ans de différence. Titrée « Le mari, l'épouse et l'amant », ce cliché a été partagée des milliers de fois en 2018 et a ressurgi parmi les groupes Facebook de Gilets jaunes en 2019, provoquant des réactions outrées, du type : « cette relation est immorale, c'est de la pédophilie, si ce n'étaient pas les Macron, ils seraient déjà en prison ». Un article présentant cette photo comme réelle est disponible sur le site Afrikmag. <https://www.afrikmag.com/cette-image-qui-fait-le-buzz-le-mari-lepouse-la-mant/>



Analyse : Une recherche inversée nous conduit vers des sites de fact-checking qui ont retrouvé la photo originale et décrypté le trucage. L'homme sur la gauche n'est pas l'ex-mari de Brigitte Macron mais un collègue professeur. Et l'image d'Emmanuel Macron enfant a été rajoutée. Il est d'ailleurs beaucoup plus jeune sur cette photo que l'âge auquel il a rencontré sa future épouse (15 ans). La photo originale est extraite d'un documentaire de France 3. Il y a ici clairement une intention de nuire (donner une image négative du couple Macron). C'est donc bien de la désinformation. Décryptage de la supercherie : <https://hoax-net.be/non-cette-photo-ne-montre-pas-emmanuel-macron-avec-brigitte-macron-et-son-premier-mari/> Ou en vidéo, ici : https://www.liberation.fr/desintox/2018/04/06/macron-le-mari-l-epouse-l-amant-et-l-intox_1641450



5.1.6 La fin du SIDA.

Dans une vidéo apparue sur Twitter en octobre 2019, Donald Trump annonce que « le SIDA, c'est fini ». Pourtant, la maladie fait encore des ravages. Cette déclaration du président américain a été immédiatement critiquée sur les réseaux sociaux, des internautes le jugeant irresponsable ou criminel. <https://www.youtube.com/watch?v=8dKux8-ZmCI>

Analyse : Cette vidéo est ce qu'on appelle un deep fake : la voix de Donald Trump a été manipulée. Après 37 secondes, la vidéo s'interrompt et affiche « Ceci est une fake news ». Cette mise en scène a été réalisée par Solidarité Sida, qui voulait faire réfléchir sur la possibilité d'une éradication de la maladie, si l'on décidait d'y mettre les moyens. Elle fait aussi réfléchir sur la nécessité de bien lire ou regarder les infos jusqu'au bout avant de donner son avis ou de partager. La méthode a été critiquée : des associations progressistes peuvent-elles avoir recours à une procédé de manipulation de ce type ? https://www.lavenir.net/cnt/dmf20191007_01390380/donald-trump-annonce-que-le-sida-c-est-fini-une-fake-news-de-sensibilisation
Décryptage du montage : <https://lareclame.fr/lachose-bilan-deepfake-solidarite-sida-donald-trump-225386>

5.1.7 Attention enlèvements.

Dans une vidéo diffusée en juillet 2019 sur le réseau social Tik Tok, sous le hashtag #Humantrafficking, l'influenceuse Makaila recommande la plus grande prudence aux femmes lorsqu'elles montent dans une voiture. Des kidnappeurs placeraient des petits liens de plastique sur les véhicules des femmes seules pour distraire leur attention et se jeter sur elles.

Analyse : La vidéo a été likée 700 000 fois et partagée avec des variantes. Elle a finalement été retirée par le réseau social et ne peut donc plus être analysée en classe. L'exemple demeure néanmoins intéressant car Tiktok est un réseau social très prisé des ados et préados. Décryptage complet de ce cas : <https://www.numerama.com/tech/537464-tiktok-a-aussi-ses-theories-conspirationnistes-de-masse.html>

5.2. VRAI DE VRAI

Des infos surprenantes mais vérifiables que vous pouvez utiliser dans vos animations (par exemple, pour un jeu « vrai ou faux »).

5.2.1. Un sauveteur courageux.

En mai 2018 à Paris, Mamadou Gassama, un jeune Malien de 22 ans, sans-papiers, a escaladé un immeuble pour sauver un enfant de 4 ans, suspendu à un balcon. Son acte de bravoure lui a valu d'être reçu par le président de la République, qui lui a offert la naturalisation et a indiqué que le jeune homme intégrerait les sapeurs pompiers. La vidéo du sauvetage : <https://www.youtube.com/watch?v=hCefhzJVhpg>
L'histoire complète de Mamadou : <https://www.youtube.com/watch?v=ogHVbf3dEyK>

Analyse : Il s'agit bien d'une histoire vraie, reprise par des médias de référence. La vidéo de Brut donne des indications précises. Mais elle a suscité beaucoup de commentaires dubitatifs (comment l'enfant a-t-il eu la force de tenir ? ; pourquoi le voisin n'est-il pas intervenu ?). Des internautes ont suggéré qu'il s'agissait d'une mise en scène avec un petit mannequin visant à donner une image positive du jeune Malien sans-papiers. Une autre vidéo accessible via le lien ci-dessous montre pourtant que l'enfant est bien vivant et que le voisin était empêché d'intervenir par une vitre. Si les élèves ont des doutes sur la véracité de cette vidéo, demandez-leur de faire une recherche inversée via le Youtube data viewer.

Décryptage :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/05/30/2807823-sauvetage-mamadou-gassama-video-met-fin-theorie-complot.html>

5.2.2. Une fusée faite maison.

Mike Hughes, un Américain de 61 ans, a construit sa propre fusée avec des matériaux recyclés pour s'envoler dans l'espace. Il espérait ainsi pouvoir ramener des photos qui auraient prouvé que la Terre est plate. Il est mort en février 2020 dans le crash de la fusée qu'il pilotait. <http://www.leparisien.fr/archives/cet-homme-va-decoller-dans-sa-propre-fusee-pour-prouver-que-la-terre-est-plate-23-11-2017-7411143.php>

Analyse : Cette info insolite est bien vraie. Elle a été publiée dans un média d'informations professionnel (Le Parisien).

5.2.3. Un bébé pour Diaz.

L'actrice Cameron Diaz a annoncé, début janvier 2020, avoir donné naissance à une petite fille, à l'âge de 47 ans. C'est son premier enfant. La petite s'appelle Raddix Madden. La star a précisé qu'elle ne posterait pas de photos du bébé, pour préserver son intimité. <https://www.lalibre.be/lifestyle/people/a-47-ans-cameron-diaz-accouche-de-son-premier-enfant-5e1032de9978e-272f9987b5c>

Analyse : Les médias d'informations qui ont relayé le tweet de Cameron Diaz ont insisté sur son âge mais l'info est bien réelle.

EN CONCLUSION...

Nous espérons que cette brochure vous permettra d'aborder plus facilement ces questions complexes avec les jeunes.

Ce sujet est évolutif, de nouvelles situations de désinformation émergeront probablement dans l'avenir. Si vous avez l'une ou l'autre contribution concrète à ajouter (par exemple d'autres illustrations de cas de désinformation), n'hésitez pas à nous contacter.

Le CSEM et l'AJP continuent à se mobiliser sur cette thématique. Nous vous invitons à consulter nos sites web pour découvrir d'autres ressources.

<http://www.csem.be/>

<http://www.ajp.be/>

